



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
sixième assemblée régulière du conseil d'administration du 5 juin
2018

PROCÈS-VERBAL

Sixième assemblée régulière de l'année 2018 du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le mardi 5 juin 2018 à 19h00 au Centre culture et environnement Frédéric Back, 870, avenue De Salaberry, local 322-324.

PRÉSENCES:

Membres avec droit de vote:

M. Louis Dumoulin	Président
M. Francis-Olivier Angenot	Vice-Président
Mme Danielle Beaudoin	Secrétaire
M. Damien Morneau	Trésorier
M. Fabien Abitbol	Administrateur
Mme Isabelle Barrière	Administratrice
Mme Priscilla Corbeil	Administratrice
M. Charles Gosselin-Giguère	Administrateur
M. François Talbot	Administrateur

Membre sans droit de vote

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants
------------------	--

ABSENCES:

Membres avec droit de vote:

Mme Laurie Vallières	Administratrice
----------------------	-----------------

IL Y A QUORUM

AUTRES PARTICIPANTS:

Mme Catherine Doré	Secrétaire de rédaction
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques Arrondissement de la Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, neuf citoyennes et citoyens assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

18-06-01	19 h 10	Ouverture de l'assemblée
18-06-02	19 h 10	Lecture et adoption de l'ordre du jour
18-06-03	19 h 12	Période d'information du conseiller municipal
18-06-04	19 h 26	Adoption et suivi du procès verbal du 3 avril et du 1er mai 2018.
18-06-05	19 h 29	Présentation du plan d'action pour/contre l'agrile du frêne par Marie-Josée Coupal et Jérôme Picard de la Ville de Québec
18-06-06	20 h 20	Première période de questions et commentaires du public
18-06-07	20 h 48	Fonctionnement, information et correspondance ➤ Démission de Laurie Vallières. ➤ Point d'information CVAP. ➤ Calendrier 2018-2019 des assemblées.
18-06-08	20 h 55	Documents, lettres et propositions à adopter ➤ Nomination de Isabelle Barrière et Fabien Abitbol comme responsables de la représentation du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à la fête arc-en-ciel. Autorisation de dépenses. ➤ Nomination de François Talbot, Isabelle Barrière, Priscilla Corbeil et Charles Gosselin-Giguère à la Table de concertation vélo des Conseils de quartiers de Québec. ➤ Projet d'initiative, Les journées de la participation citoyenne et autres célébrations du 25e anniversaire des conseils de quartier de Saint-Jean-Baptiste et du Vieux-Limoilou ➤ Projet de résolution - Gestion des matières résiduelles.
18-06-09	21 h 10	Trésorerie ➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire. ➤ Paiement de la secrétaire de rédaction. ➤ Activités du comité embellissement.
18-06-10	21 h 13	Divers
18-06-11	21 h 15	Levée de l'assemblée
18-06-01		Ouverture de l'assemblée

M. Louis Dumoulin ouvre l'assemblée à 19 heures 10. C'est la dernière séance officielle de la saison. M. Francis-Olivier Angenot va animer la soirée.

18-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE Mme DANIELLE BEAUDOIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion, avec les modifications suivantes:

- déplacer le point « mot du conseiller municipal » après l'adoption de l'ordre du jour;
- enlever la proposition « remboursement à Laurie Vallières » au point « Trésorerie »;
- ajouter la proposition « activités du comité embellissement » au point « Trésorerie ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

18-06-03 Période d'information du conseiller municipal

Le sommet du G7 doit se dérouler cette semaine et on voit une présence policière accrue dans le secteur. Des policiers ont distribué un document dans le quartier concernant la prévention du vandalisme. On trouve beaucoup d'informations à ce sujet sur le site de la Ville. La non-activité économique dans le Vieux-Québec est la principale conséquence de la tenue de ce sommet. Les écoles et CPE seront fermés. Les manifestations seront pacifiques. L'épicentre des activités sera autour du Centre des congrès. C'est l'usage des gaz lacrymogènes par les policiers qui inquiète le plus les résidents. M. Louis Dumoulin a fait des interventions au Conseil municipal à cet effet. Il semble que des résidents ne soient pas encore au courant des événements. Il faut aussi noter que les décisions prises au Sommet auront des impacts sur nous, par exemple les décisions du président Donald Trump sur l'économie.

Durant le conseil municipal hier, on a annoncé le projet d'érection d'une passerelle au port pour éviter que les cyclistes passent sur la rue Dalhousie. Un débat est lancé à ce sujet. On ne connaît pas encore la forme que prendront les consultations.

Durant ce même Conseil, Monsieur Rousseau a fait une intervention en lien avec l'affaire de Mme Valérie Brière emprisonnée suite au non paiement d'amendes.

Le règlement sur le contingentement des commerces et des bars a été adopté au Conseil d'arrondissement.

Pour en revenir à la tenue du sommet G7, on aimerait que le programme de dédommagement s'étende aux citoyens et ne soit pas seulement réservé aux commerçants. M. Louis Dumoulin ajoute des détails concernant le manque d'informations des résidents du quartier quant aux activités entourant le sommet.

M. François Talbot s'informe du suivi de la suggestion faite par le conseiller municipal concernant la création d'un observatoire de la sécurité routière. Monsieur Rousseau indique que cette suggestion a été rejetée du revers de la main par monsieur le maire, mais qu'il en existe des modèles dans différentes villes américaines et européennes.

18-06-04 Adoption et suivi du procès-verbal du 3 avril et du 1er mai 2018

SUR PROPOSITION DE Mme DANIELLE BEAUDOIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste du 3 avril 2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

SUR PROPOSITION DE M. FRANÇOIS TALBOT, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DAMIEN MORNEAU, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste du 1er mai 2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

18-06-05 Présentation du plan d'action pour/contre l'agrile du frêne par Marie-Josée Coupal et Jérôme Picard de la Ville de Québec 19h29

L'agrile du frêne a été découvert à Québec l'an dernier. Madame Marie-Josée Coupal explique ce qu'est cet insecte, sa propagation, où on le trouve, et comment on le détecte. Le frêne est un arbre résistant à la condition urbaine et représente environ 13 pour cent de la canopée à Québec, plus de 20 pour cent dans certains secteurs comme Limoilou. Dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, il y a 900 arbres, dont 5 pour cent sont des frênes. Leur remplacement sera une occasion de diversifier la canopée.

Une citoyenne s'informe de l'absence d'inventaire sur le coteau ste-Geneviève. M. Fabien Abitbol demande comment sont faits les inventaires et les mises à jour.

La Ville vient de publier son plan d'action sur l'agrile du frêne. Il est disponible sur le site de la Ville. L'objectif principal est de ralentir l'infestation et de protéger la canopée par le traitement des arbres infectés, l'abattage sélectif et le remplacement graduel des arbres.

Un citoyen demande si cela signifie que les frênes vont disparaître de la Ville de Québec. Madame Coupal répond qu'on peut les maintenir en vie plus longtemps, mais qu'en ce moment, il n'y a pas d'autres solutions que le remplacement. La recherche se poursuit et on garde espoir de découvrir une autre solution.

Madame Coupal présente ensuite en détail les quatre grands objectifs du plan d'action. La Ville offre un traitement avec un tarif préférentiel pour les citoyens qui veulent investir pour conserver leur arbre. Il y aura aussi un programme de soutien pour le remplacement. Le rôle du citoyen est de s'informer et ensuite d'agir.

M. Louis Dumoulin s'inquiète de la manière dont l'information sera communiquée aux citoyens. Madame Coupal assure que la Ville fera des communiqués de presse, que

beaucoup d'informations se trouvent sur le site de la Ville et que des feuillets seront distribués dans certains quartiers.

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste mettra un lien sur sa page facebook permettant d'accéder au plan d'action de la Ville de Québec.

18-06-06 Première période de questions et commentaires du public

M. Michaël Lanthier présente le collectif «Table de concertation et de mobilisation haute-ville ». Il s'agit d'un nouveau regroupement d'organisations communautaires, d'institutions et de centres de loisirs. Éventuellement, il viendra faire une présentation plus complète. Le collectif souhaite devenir un partenaire du Conseil de quartier pour différents enjeux. Actuellement, le collectif participe à une étude sur les besoins des familles 0-17 ans en haute-ville touchant la santé. Il travaille également sur une cartographie des points de service en sécurité alimentaire.

M. Gilles Poirier demande quelles actions le Conseil de quartier entend prendre suite à la rencontre d'information tenue pour le projet de la rue St-Augustin. Il s'étonne que le sujet ne soit pas à l'ordre du jour. Est-ce que le Conseil de quartier va soutenir ce dossier auprès de son conseiller municipal?

M. Louis Dumoulin précise que le Conseil travaille avec les résidents et le Compop Saint-Jean-Baptiste sur la question de la rue partagée. Cette question concerne le comité mobilité. M. François Talbot s'engage à faire le suivi du dossier.

Une citoyenne précise que la Ville a adopté le concept de rue conviviale plutôt que de rue partagée.

M. Daniel Leclerc explique que la rue St-Augustin ne correspond pas aux critères de la Ville pour être une rue partagée ou conviviale, mais que les aménagements proposés par la Ville sont favorables aux piétons.

M. Poirier remet ses coordonnées aux membres du Conseil afin d'être tenu au courant du dossier.

Claude, membre de Craque-Bitume, est chargé de projet pour le compost communautaire. Il y a des pourparlers avec le Centre Frédéric Back et les Plaines d'Abraham afin d'installer de nouvelles boîtes de compostage. Il existe présentement douze sites de composts communautaires et il y a 599 ménages en attente. L'organisme attend un financement de la Ville. Il demande l'appui du Conseil de quartier afin d'assurer l'acceptabilité sociale du projet.

Résolution CA-18-41

Concernant l'appui au projet de sites de compostage

CONSIDÉRANT le démantèlement de plusieurs sites de compostage dans le quartier;

CONSIDÉRANT la demande de citoyens pour de tels sites;

CONSIDÉRANT que l'aménagement de sites de compostage bien tenus et encadrés permettrait:

- de diminuer l'empreinte écologique du quartier Saint-Jean-Baptiste
- de contribuer aux activités de verdissement et d'agriculture urbaine dans le quartier
- de contribuer à atteindre l'objectif du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, de recycler 62 % de la matière organique générée sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec;

CONSIDÉRANT que l'organisme Craque-Bitume propose d'aménager de nouveaux sites de compostage et d'en assurer la supervision;

CONSIDÉRANT l'appui déjà offert au projet Craque-Bitume;

SUR PROPOSITION DE M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste appuie les démarches de l'organisme Craque-Bitume en vue de l'implantation de nouveaux sites de compostage supervisés dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

18-06-07 Fonctionnement, information et correspondance

➤ Démission de Laurie Vallières.

La démission de Mme Laurie Vallières prend effet le 30 juin. Sa démission libère un poste d'administratrice de deux ans. Après consultation avec monsieur Daniel Leclerc et entre les membres du Conseil, il est décidé de convoquer des élections.

Résolution CA-18-42 Concernant la tenue d'élections

SUR PROPOSITION DE M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU de convoquer une assemblée spéciale d'élection lors de l'assemblée du 4 septembre 2018 pour combler les postes vacants à cette date.

➤ Point d'information CVAP.

M. Francis-Olivier Angenot fait le suivi concernant le comité de vigilance des activités portuaires. Il y a eu une présentation du Port de Québec sur leur projet de terminal de conteneurs.

➤ Calendriers des assemblées de septembre 2018 à juin 2019

Résolution CA-17-45 **Concernant le calendrier des assemblées du mois de septembre 2018 à juin 2019**

SUR PROPOSTION DE Mme DANIELLE BEAUDOIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU d'adopter le calendrier des assemblées régulières du conseil d'administration et de l'assemblée générale annuelle du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste suivant:

- mardi, le 4 septembre 2018
- mardi, le 2 octobre 2018
- mardi, le 6 novembre 2018
- mardi, le 4 décembre 2018
- mardi, le 15 janvier 2019
- mardi, le 5 février 2019
- mardi, le 5 mars 2019
- mardi, le 2 avril 2019 (assemblée générale annuelle)
- mardi, le 7 mai 2019
- mardi, le 4 juin 2019

La proposition est adoptée à l'unanimité.

18-06-08 Documents, lettres et propositions à adopter

- Nomination de Isabelle Barrière et Fabien Abitbol comme responsables de la représentation du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à la fête Arc-en-ciel. Autorisation de dépenses.

Pour la 14^e année, l'Alliance Arc-en-ciel de Québec attend quelque 30 000 personnes dans la rue Saint-Jean à l'occasion de la fête, la fin de semaine précédant la Fête du Travail. En 2018, les stands ne seront installés que le samedi 1^{er} septembre, mais sur une plage horaire élargie (10h-18h).

Pour les organismes au budget annuel inférieur à 25 000 \$, la location d'une table est fixée à 50 \$ en pré-vente (en juin), et à 75 \$ à compter du 1^{er} juillet. La location d'une marquise sera au minimum de 175\$ (le fournisseur n'est pas encore choisi). L'organisateur étant sans but lucratif, ces tarifs s'entendent tout compris.

Résolution CA-18-43

Concernant la participation à la fête Arc-en-ciel 2018

ATTENDU que les journées communautaires organisées par l'Alliance Arc-en-ciel de Québec se dérouleront du 30 août au 2 septembre 2018, avec tenue de stands divers sur la portion de la rue Saint-Jean de Turnbull à Honoré-Mercier;

ATTENDU le Plan d'action 2016-2019 du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste;

SUR PROPOSITION DE Mme DANIELLE BEAUDOIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste participe à la journée prévue le samedi 1^{er} septembre 2018;

- d'autoriser la location d'une table avec marquise et de financer cette dépense à même le budget d'initiative consacré aux activités de promotion de la vie de quartier ainsi que les dépenses nécessaires à cette participation, le tout jusqu'à un maximum de 450 \$;
- de mandater M. Fabien Abitbol et Mme Isabelle Barrière comme représentants du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste pour la réservation, la location d'un kiosque (table + marquise) et l'organisation de la participation du Conseil de quartier à la journée d'exposition dans la rue Saint-Jean;
- de partager l'emplacement avec Le Bourdon Média collaboratif, éditeur du site internet «Le Bourdon du Faubourg» et partenaire du Conseil de quartier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Nomination de François Talbot, Isabelle Barrière, Priscilla Corbeil et Charles Gosselin-Giguère à la Table de concertation vélo des Conseils de quartier de Québec.

Résolution CA-18-44

Concernant la nomination de responsables de la représentation du Conseil de quartier à la Table de concertation vélo

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DAMIEN MORNEAU, IL EST RÉSOLU de nommer M. François Talbot, Mme Isabelle Barrière, Mme Priscilla Corbeil et M. Charles Gosselin-Giguère comme responsables de la représentation du Conseil de quartier de St-Jean-Baptiste à la Table de concertation vélo des Conseils de quartier de Québec.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Projet d'initiative, Les journées de la participation citoyenne et autres célébrations du 25e anniversaire des conseils de quartier de Saint-Jean-Baptiste et du Vieux-Limoilou.

Résolution CA-18-45

Concernant les célébrations du 25e anniversaire des Conseils de quartier de Saint-Jean-Baptiste et du Vieux-Limoilou

CONSIDÉRANT que le 5 décembre 2017, il a été résolu de mandater M. Louis Dumoulin et Mme Laurie Vallières pour organiser avec le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou des activités pour célébrer le 25e anniversaire de la création des conseils de quartier;

CONSIDÉRANT qu'un partenariat a été créé avec le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou pour organiser une célébration conjointe du 25^e anniversaire;

CONSIDÉRANT qu'à l'occasion de ce partenariat, il a été décidé d'organiser « Les Journées de la participation publique », du 3 au 7 octobre 2018;

CONSIDÉRANT que d'autres événements se tiendront jusqu'en avril 2019 dans le quartier Saint-Jean-Baptiste pour souligner le 25^e anniversaire de la création des conseils de quartier;

CONSIDÉRANT que l'Arrondissement de la Cité-Limoilou peut verser au Conseil de quartier des subventions pour réaliser des projets d'initiative du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste;

SUR PROPOSITION DE Mme ISABELLE BARRIÈRE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU de réserver un montant de 2 500 \$ pour la réalisation des activités soulignant le 25^e anniversaire de la création des conseils de quartier et de demander au Service de l'interaction citoyenne de verser ce montant dans le cadre de l'exercice de son pouvoir d'initiative.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

SUR PROPOSITION DE M. FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, IL EST RÉSOLU de prolonger la présente séance du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste de 15 minutes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ **Projet de résolution - Gestion des matières résiduelles.**

Résolution CA-18-46

Concernant la gestion des matières résiduelles

ATTENDU que la Communauté Métropolitaine de Québec (CMQ) a présenté, en 2016, un plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) s'inscrivant dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* ;

ATTENDU que la CMQ a tenu des consultations publiques en 2016 pour l'entrée en vigueur de son PMGMR ;

ATTENDU que le PMGMR est en vigueur depuis le 26 janvier 2017 ;

ATTENDU que l'Agglomération de Québec a tenu, en septembre 2017, une séance publique de priorisation des actions pour la réalisation d'un plan de mise en œuvre (PMO) de son PMGMR ;

ATTENDU que les résidents de la Communauté métropolitaine de Québec produisent en moyenne 893 kg de matières résiduelles par habitant¹, ce qui est plus élevé que la cible de 700 kg/habitant/an visée par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*²;

ATTENDU que seulement 54% de ces matières résiduelles sont récupérées. Des 524 152 tonnes éliminées en 2013, 217 603 tonnes le furent par l'incinérateur de Québec³;

¹ <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/cmqr-pgmr-2016.pdf>

² <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/pgmr/>

ATTENDU que l'incinérateur de Québec est responsable d'épisodes d'émanations de polluants atmosphériques dépassant les seuils acceptables⁴;

ATTENDU que les polluants atmosphériques ont un impact négatif sur la santé;

ATTENDU que les maladies de l'appareil respiratoire sont 2 fois plus élevées et l'espérance de vie à la naissance est moindre de 7,1 ans chez les hommes et 5,7 ans chez les femmes⁵ résidant dans le secteur où se trouve l'incinérateur par rapport aux résidents de Sainte-Foy – Sillery - Laurentien ;

ATTENDU que tous les citoyens de Québec ont une responsabilité morale quant à la gestion des matières résiduelles et des impacts possibles sur la santé de leurs concitoyens;

ATTENDU que les ressources terrestres et la capacité du site d'enfouissement actuel sont limitées;

ATTENDU que la gestion et l'élimination des matières résiduelles coûtent environ 70 millions \$ par an à la Communauté métropolitaine de Québec⁶;

ATTENDU que la Ville de Québec a dévoilé le 15 mai 2018 son *Plan de mise en œuvre* (PMO) du *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles* (PMGMR) ;

ATTENDU que la collaboration des conseils de quartier de Québec pourrait aider la Ville dans la mise en place de son PMO au même titre que l'appui des conseils de quartier de Québec a pu faciliter l'acceptabilité sociale du projet de réseau structurant de transport en commun;

SUR PROPOSITION DE Mme PRISCILLA CORBEIL, DUMENT APPUYÉE PAR Mme ISABELLE BARRIÈRE, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de :

- mettre en œuvre le plus rapidement possible des actions visant à réduire la quantité de matières résiduelles produites et à augmenter leur récupération;
- présenter son PMO au *Regroupement de conseils de quartier* lors d'une rencontre *ad hoc*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

18-06-09 Trésorerie

➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire

Le solde bancaire du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste en date du 5 juin 2018 est de 6 875.21 dollars.

³ <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/cm-q-pgmr-2016.pdf>

⁴ <http://www.journaldequebec.com/2018/01/12/incinerateur-de-quebec-emissions-polluantes-hors-norme>

⁵ https://www.ciu-ss-capital-nationale.gouv.qc.ca/sites/default/files/rapportiss_version_integrale.pdf p. 53 et 54

⁶ <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/cm-q-pgmr-2016.pdf> Annexe IV page 4.

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction

Résolution CA-18-47

Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANÇOIS TALBOT, IL EST RÉSOLU de verser un montant de 80,00 dollars à Mme Catherine Doré pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée régulière du 1er mai 2018 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

➤ Activités du comité d'embellissement

Résolution CA-18-48

Concernant les activités du comité embellissement en 2018

ATTENDU que le comité en charge de l'embellissement n'organise pas de concours durant l'été 2018;

ATTENDU que le document édité en 2015 est épuisé;

ATTENDU que le comité souhaite profiter de la participation du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à la fête de juin (organisée par la SDC) et à celle de septembre (organisée par l'Alliance Arc-en-ciel de Québec) par la mise à disposition de deux pamphlets distincts, l'un en juin l'autre en septembre;

SUR PROPOSITION DE M. DAMIEN MORNEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR M. FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU d'autoriser le comité embellissement à engager des dépenses d'impression de documents à même le fonds dédié au comité embellissement, à hauteur de 250 dollars.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

18-06-10 Divers

Les membres du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste remercient madame Catherine Doré pour ses services en tant que secrétaire de rédaction des procès-verbaux. Une nouvelle candidate sera rencontrée par le comité de sélection et fera une recommandation au Conseil.

M. Daniel Leclerc communique les dates et rues visées par les nettoyages de Graff'cité pour les prochains mois. Ces informations seront disponibles la page facebook du Conseil de quartier.

18-06-11 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, IL EST RÉSOLU de lever la présente assemblée du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à 21 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.